

Sophie Louargant ¹

Des territoires de projet au territoire de vie :
*la cr eation de la coop erative artisanale f eminine de Sefrou
comme enjeu de modification des syst emes de valeurs sexu es.*

Mots-cl es : « genre », sc ene, repr esentations, discours, mobilit es, mobilisation.

R esum e :

Actuellement, le Maroc s'inscrit dans un processus de recomposition territoriale (r egionalisation) et tend  a int egrer les principes de genre dans ses politiques de d eveloppement. Port es par ses notions globales, les discours d'innovation, de mobilisation et de valorisation des ressources, (promulgu es par les repr esentants du royaume et les instances d ecisionnelles) placent au c oeur du processus de r enovation, le r ole  a jouer pour les Marocaines. Les « femmes » ont donc  et e nomm ees au titre de cat egorie  a mettre en avant sur un territoire (en tant que sc ene o u se jouent des repr esentations en actes, Gumuchian et al., 2003). A ce titre, il para ıt int eressant de confronter un niveau d'analyse  a l' echelle « macro », c'est- a-dire du jeu des acteurs tant dans la proc edure que dans les discours, avec une  echelle « micro » via la cr eation d'activit es f eminines, telles les coop eratives artisanales. Cette double lecture facilite une analyse de l'assimilation du discours du Roi (cf. d eclaration du royaume du Maroc, New-York, ONU, 5/9 JUIN2000) qualifiant « la femme comme  etant  a la fois un acteur et un b en eficiaire du d eveloppement » et permet de cerner le degr e d'impact de ce discours sur les acteurs mobilis es autour du projet de coop erative artisanale (d el egu e de l'artisanat, responsables de coop eratives, coop erantes).

Au-del a de ces aspects, « la mise en mouvement » des femmes sur le territoire de Sefrou (« coop erative artisanale des boutons de soie », r egion de F es-Boulemane) a modifi e leurs mobilit es quotidiennes, leur visibilit e dans les transports en commun, leur r egularit e dans les d eplacements. La modification de pr esences dans des lieux o u elles n' etaient pas pr esentes auparavant qualifie ces lieux et ces espaces dits du masculin, accordant un nouveau statut  a ce groupe de femmes. Par l'interm ediaire d'un choix m ethodologique combin e entre analyse de discours (entretiens) et analyse de proc edures, le territoire de mobilisation et d'intervention des femmes a  emerg e. Les possibilit es de construire un r eseau et une coop erative sont infiniment li ees aux syst emes de valeurs en place codifiant les pratiques des femmes, fixant une norme sociale, culturelle, id eologique.

Le r eseau entra ıne une modification du territoire sexu e qui est contrebalanc e par l'activit e des coop erantes. La discontinuit e spatiale ainsi cr ee se r epercute dans la n egociation avec les acteurs du territoire au travers de sc enes de n egociation « sexu ees ». Les acteurs ont tendance  a « r ecup erer » le travail des femmes pour adh erer  a la logique de promotion sociale, touristique,  economique et au discours du Roi sans pour autant assimiler les principes de « genre ».

¹ ATER-Doctorante-UMR PACTE- 5038 • UJF / CNRS-Laboratoire Territoires-CERMOSEM- Sophie.Louargant@ujf-grenoble.fr-

L'articulation entre projet de territoire et mobilisation sociale : l'ambivalence des rapports sociaux de sexes

Le territoire, en tant que scène où se jouent des représentations en actes², est le résultat à un temps donné d'une congruence entre un système de territorialités individuelles et un système d'actions en cours. L'intérêt ici, n'est pas de se concentrer sur l'un ou l'autre, mais bien de cerner les interrelations présentes dans les constructions territoriales. Un attachement aux trajectoires des individus-acteurs s'est imposé pour mieux cerner les dynamiques de « co-présences », de co-construction en place. Les trajectoires sont à même de révéler les « nœuds de négociation », les interrelations, le « bricolage » entre les projets individuels et les projets d'action dits collectifs. Si comme le souligne, Jean-Luc Piveteau³, l'aménagement du territoire est marqué par une transcription au sol d'une idéologie masculine, pourquoi les scènes présentes sur ce territoire ne révéleraient-elles pas une matérialisation par des limites, des jeux de pouvoir, des frontières, des liens entre hommes et femmes ? Les systèmes de valeurs masculins/féminins témoignent et sont constitutifs d'une sexualité des scènes et des actes. Ils traduisent la variabilité des rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire la convergence, la divergence des dynamiques et des processus de construction des territoires. La démarche d'analyse privilégie une analyse des rapports sociaux entre les sexes dans lequel « le caractère construit des pratiques sexuées »⁴ des acteurs du territoire est recherché. Par caractère « construit », nous entendons tout le contexte culturel (incluant le religieux), social et économique des rapports sociaux de sexe présent dans les représentations et les pratiques des acteurs/actrices. L'hypothèse selon laquelle ces construits interviennent dans les actes, les décisions et les agencements spatiaux est prégnante. Elle conduit à cerner l'existence d'une « méta-structure » à dominante masculine qui se territorialise via les projets en place sur le territoire.

A Sefrou, province de la région Fès-Boulemane située à l'Est de Fès, la mobilisation des acteurs induite par la régionalisation (2000) suscite l'émergence de scènes de négociations quant au devenir de la Province. A l'intérieur de ce territoire prescrit, basé sur une projection administrative du périmètre d'intervention, les acteurs cherchent à revaloriser une identité, à structurer les potentiels (artisanat, agriculture, tourisme) et à imaginer les futurs possibles. Au regard d'une innovation en construction la coopérative artisanale⁵, les systèmes de valeurs masculins/féminins, les pratiques ont été observées pour expliquer l'imbrication de valeurs idéelles et matérielles des rapports sociaux de sexe⁶. Le travail méthodologique s'est focalisé sur les systèmes de valeurs masculins et féminins pour déterminer les pré-construits, les pré-requis, les choix, les motivations, les espaces de réciprocité, de confiance dans les scènes existantes et s'articulent en vue de répondre à une question principale : quel est le territoire de mobilisation et d'intervention des actrices⁷ ? Un corpus combiné entre des entretiens (30 sur la région Fès-Boulemane) et l'analyse de discours mobilisateurs (acteurs, discours officiels) ont permis d'établir une lecture de chaque composante d'un système territorial en cours de complexification. Les « coopérantes » sont apparues comme des actrices utilisant de manières multiformes les ressources à même d'assurer la structuration de la coopérative, d'accéder à un

² GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica-Anthropos, p.1

³ PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, pp.69-80.

⁴ HACAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, « Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe », p.249, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir*. Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

⁵ Coopérative artisanale féminine des boutons en soie-« cerises »- Ensemble artisanal- Bab El M'Kam - Sefrou-31000

⁶ COMBES (D.), DAUNE-RICHARD (A.M.), DEVREUX (A .M.), 2002, « Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe », pp.60-68, in *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes /dir* HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), Paris, 2^{ème} Editions CNRS.

⁷ On entend par femmes, ici, le groupe de femmes dites « coopérantes », membres de la coopérative.

revenu supplémentaire pour la famille en vue d'une insertion dans la communauté locale. L'activité traditionnelle des boutons de soie est une extériorisation évidente d'un savoir-faire domestique qui s'introduit dans l'économie locale comme bien monnayable. Les mutations des pratiques se traduisent dans leur périmètre d'intervention, de décisions mais également dans leurs mobilités et leur appropriation de nouveaux espaces. Le centre d'artisanat est la forme visible du réinvestissement du masculin par le féminin. Toutefois, le projet de coopérative, porté par les femmes, s'inscrit à l'intérieur d'un processus global de restructuration du territoire. Ce dernier a une trajectoire propre qu'il convient de décrypter.

La coopérative artisanale : une scène négociée de « genre » ?

La conjoncture actuelle de recomposition des territoires français touche également le Maroc. Les actions menées à diverses échelles locales/régionales/internationales⁸ modifient en partie les systèmes de valeurs en place. En effet, à l'intérieur du système social de sexe, la question de la production, de la reproduction des conditions de maintien et d'évolution des actes est centrale. L'objet ici, est d'identifier et de caractériser les coopérantes (en tant qu' « actrices ») dans ce système de valeurs afin de déterminer les transformations des représentations collectives. En somme, le contexte territorial a constitué des équilibres politiques, économiques, sociaux donnant une empreinte sexuée parfois différenciée chez les acteurs animateurs de projet de développement. Considérer cette hypothèse, c'est avoir recours à une analyse des processus socio-spatiaux existant sur le territoire de la Province de Sefrou. Ce dernier est marqué par des héritages et a subi de fortes « déstructurations » dans son organisation administrative, territoriale et spatiale du fait des mouvements de décolonisation et des aléas économiques du Maghreb en général.

La province de Sefrou : zone d'enjeux stratégiques de développement

La période coloniale⁹ marqué par le protectorat a surimposé le modèle français de gestion des territoires dans la structuration du maillage territorial marocain. Considérée alors par certains comme le vecteur d'une déstructuration des pratiques et des habitudes de vie, la gestion tant des individus que des activités économiques a modifié le lien social entre habitants. A ce titre Lahsen Jennan¹⁰ parle d'un relâchement des liens entre habitants, d'un véritable « affaissement des structures sociales et spatiales ». Les décisions de délimitations arbitraires (exemple des espaces pastoraux) et de nominations toponymiques occidentales devenues biens d'Etat, ont, entre autres, déstabilisé les mouvements de transhumance. Suite à l'indépendance et depuis le milieu des années 1980, les orientations ont privilégié une politique d'ajustements structurels (investissement, distribution des ressources et des richesses). La mise en avant de l'initiative privée a conduit à un désengagement dans la planification des infrastructures et plus globalement dans l'aménagement du territoire. Le maillage administratif du Maroc a connu une évolution notable depuis l'indépendance afin d'assurer un contrôle de l'espace plus rationnel et de faire émerger diverses potentialités. Le maillage territorial compte aujourd'hui 45 provinces et 26 préfectures, réparties en seize régions depuis le dernier découpage régional de 1997 (communes, cercles, province et les régions). Suite à cette restructuration, le plan d'action du développement du tourisme de

⁸ On se réfère ici entre autre aux travaux de MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989- BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000 -

⁹ Le Maroc en 1906 a été mis sous tutelle franco-espagnole (conférence d'Algésiras), puis a pris la forme d'un protectorat jusqu'en 1956 (accords de la Celle Saint Cloud, 1955), date qui marque l'indépendance de l'Etat marocain.

¹⁰ On se réfère aux travaux et discussions de JENNAN (L.), 1998, *Le Moyen-Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamique de l'espace et de la société rurale*, Université François-Rabelais, Tours, Tome I-II, 595p. Ce travail de recherche a pu s'établir grâce au soutien de l'Action Intégrée (AI205) entre les Universités de Grenoble et de Fès et à l'encadrement de deux maîtrises Anne-Florence Lantin et Nathalie Gourabian.

montagne dans le Moyen-Atlas de 1999 marque l'intérêt d'une stratégie touristique planifiée pour la province de Sefrou. Ce territoire de vie, dans lequel la desserte des transports, l'échange commercial sont primordial, constitue un pôle entre la zone de montagne et une plaine plus vaste, (*Dir*) (cf. carte 1). Véritable zone de médiation et d'interface entre un mode urbain et un mode montagnard de vie, les acteurs valorisent la ville de Sefrou¹¹, véritable lieu de structuration sociale, identitaire entre ces douars excentrés et la ville. Devenue chef-lieu en 1991, Sefrou se compose de 23 communes (5 municipalités, 18 communes rurales) pour un bassin de population d'environ 200 000 habitants. La population du territoire se caractérise par sa jeunesse mais aussi par une diversité des origines rurales/urbaines, arabes/berbères. En effet, 35,7 % de la population a moins de 15 ans, 47,1 % moins de 20 ans et 64,6%¹² moins de 30 ans. Cependant au regard de la structure de la population on note des disparités entre les sexes ; elles s'accroissent au regard du taux d'alphabétisation : plus de 60% des femmes rurales sont analphabètes¹³. Ce constat fut aussi l'un des arguments d'installation pour la coopérative artisanale et s'inscrit dans la vision des acteurs : « c'est un espace pour les artisans où les intermédiaires seront à éliminer vu qu'un grand nombre d'artisans isolés et éloignés des lieux de vente, sont exploités par des intermédiaires qui sont en même temps les fournisseurs en matière première et les acheteurs exclusifs de produits finis (ex : femmes artisanes des boutons de soie à El bhalil) »¹⁴.

Création de coopératives et histoires de femmes

La coopérative est associée à la volonté de valoriser des potentialités touristiques ; elle est perçue comme une innovation sur le territoire, une zone de faire-valoir des savoir-faire. Les coopératives de femmes au Maroc sont au nombre de 103 ; cela correspond à 3,26% du tissu coopératif national. Elles couvrent l'ensemble du territoire national¹⁵ (deux secteurs principaux artisanat et agricole). Les coopératives sont pour la plupart situées dans les régions de Méknès, Tafilalet et Rabat-Salé, Zémour Zaïr, on en compte trois à Fès-Boulemane, soit 2,94% du total. Les coopératives artisanales féminines représentent 13% de l'ensemble des coopératives dans le secteur de l'artisanat, celle de Sefrou fut créée en 2000. L'objectif visé est d'assurer aux femmes un salaire, un revenu fixe et d'espérer un début d'autonomie. Celles-ci n'intègrent cependant pas le fait de participer au maintien des savoir-faire traditionnels et voient dans la coopérative une expression visible du transfert de projets occidentaux. En effet, l'action dans le court terme de la mise en place de la coopérative s'accompagne de projets d'alphabétisation entre autre. Le projet a pour objectif de modifier à un certain niveau les représentations sociales de la femme sur ce territoire. Celle de Sefrou a été soumise à des pressions locales malgré son inscription dans une volonté nationale : « *l'intégration active de la femme rurale et la lutte contre sa marginalisation ont constitué le thème de la deuxième campagne nationale de solidarité contre la pauvreté ; solidarité que Sa Majesté le Roi s'est employé à enraciner et à en faire une culture de solidarité sociale depuis qu'il était Prince Héritier* »¹⁶. Ce type de discours mobilisateur a été intégré dans les perspectives de développement des acteurs (majoritairement masculins) de la région Fès-

¹¹ La ville est qualifiée de ville Judéo-Berbère, islamisée au début du 9^{ème} siècle par le sultan Idriss2.

¹² Tous les chiffres sont tirés de la « Monographie du secteur de l'artisanat dans la Province de Sefrou », Royaume du Maroc, Secrétariat auprès du ministre de l'économie, des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Délégation provinciale de L'artisanat

¹³ Direction de la statistique RGPH-1994

¹⁴ DELEGATION PROVINCIALE DE L'ARTISANAT DE SEFROU, 1997, *Fiche technique*, Royaume du Maroc, Ministère des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, p.4

¹⁵ RAPPORT DE L' OFFICE DE DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES, 1999, *Les coopératives de Femmes au Maroc*, Etats des lieux, Editions Okad, p.9

¹⁶ DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC, 2000, Nezha Chekrouni, *Les Femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes développement et paix pour le XXIème siècle*, New York, 5-9 Juin, p.2

Boulemane. Favorisant les pratiques d'auto-développement par le groupe des coopérantes (création de regroupements, services, capacités d'autonomie de gestion), il tend à modifier le système social de sexe en place. En effet, les modifications sont perceptibles tant dans l'espace public que privée. Les femmes dans leurs trajets, leurs activités sont de plus en plus mobiles et visibles. Visibles dans le sens des espaces qu'elles occupent par leurs déplacements mais aussi dans leurs rencontres et leurs négociations avec les instances locales de gestion. Cette affirmation d'une identité plus autonome, favorise « une prise de confiance », leur permettant d'avoir un espace de représentation dans le foyer, pas uniquement lié aux tâches domestiques. Le système social est basé sur une organisation communautaire, élément incontournable de la structuration des relations entre hommes et femmes qui se répartissent entre complémentarité/division. Le statut des femmes coopérantes varie selon leurs localisations (ville-montagne), leur accès aux ressources et selon la perception masculine de ce statut dans leur entourage. Elles sont garantes du foyer, mère-épouse mais sans être déclarée (elles sont « bétoums », c'est-à-dire rien) et ont ici, une démarche volontariste de visibilité de leur activité. Ces femmes constituent donc un groupe social qui crée et produit des actions d'innovation par l'installation d'un local, par l'organisation de réunions, par leur quête d'autonomie vis-à-vis des intermédiaires de l'artisanat. La création de liens inter-personnels (rencontres hebdomadaires pour la vente des boutons à Sefrou, par exemple) participe dans un temps plus long à la fabrication d'un réseau « des artisanes ». Le réseau a pour objectif de s'insérer dans une ramification de réseaux de coopératives féminines au Maroc.

Cependant, l'élargissement du champ d'intervention des femmes s'instaure à une échelle temporelle courte en se surimposant sur des valeurs plus anciennes culturelles, idéologiques et donc territoriales. Cet élargissement bien que considéré et voulu par les décideurs paraît décalé et s'insère difficilement dans le projet de territoire porté par la Province de Sefrou.

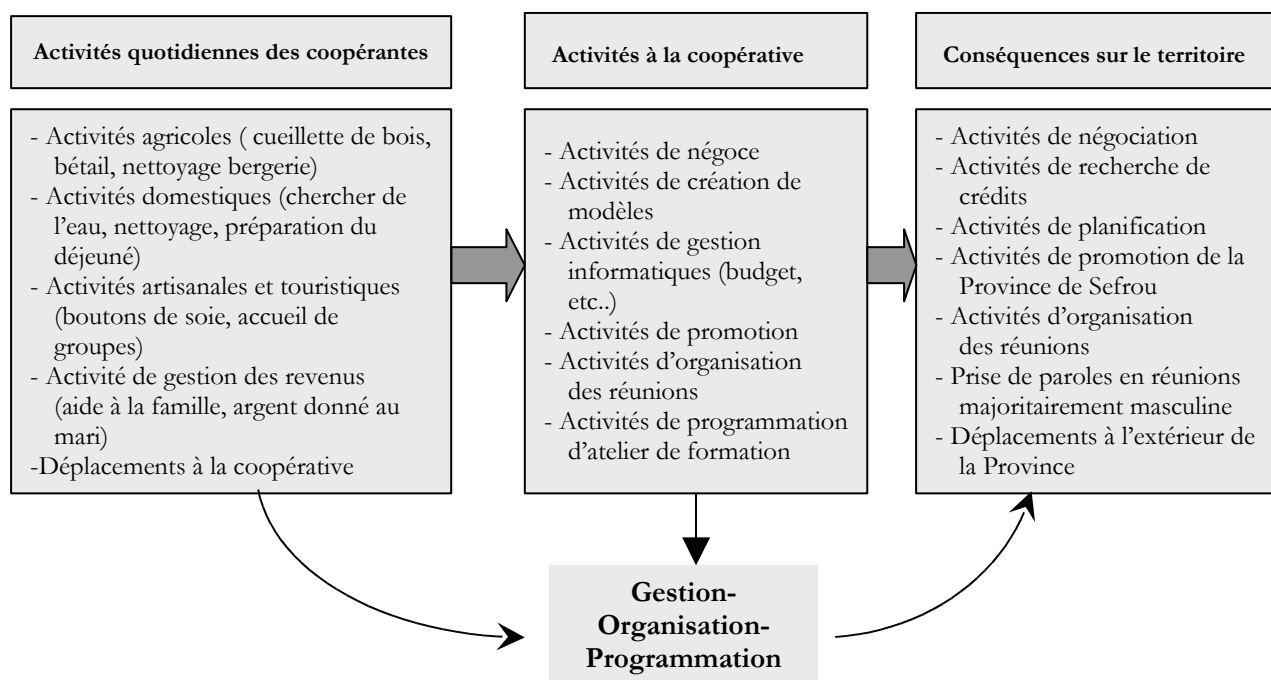
Les logiques masculines/féminines dans la création d'activités

Les initiatives des acteurs masculins (responsable d'ONG, Délégation de l'Artisanat) sont inspirées par le discours du royaume et veulent assumer une conscientisation du statut des femmes-artisanes sur le territoire. La sensibilisation aux approches de « genre et développement » dépend de leur trajectoire de vie, de leur formation et de leurs accointances avec des associations, des femmes, des lectures sur ce thème. Les acteurs portant le discours de valorisation de la condition de la femme s'inscrit dans une volonté de valoriser la condition de la femme mais aussi, révèle comment ils peuvent percevoir les femmes comme une ressource économique à soutenir pour développer le territoire. Suite aux entretiens réalisés avec les acteurs impliqués dans cette initiative (délégué de l'artisanat, ONG, associations), un discours mobilisateur apparaît et peut se résumer dans cet extrait :

Il y a une absence d'investissement dans le monde rural et de micro-crédits qui ne se mettent pas en place et ne redynamisent pas les processus socio-économiques. La femme marocaine par exemple : c'est un modèle de développement, une filière féminine qui représente ici 30.000 femmes ; leur travail est minoré, reste dans l'obscurité voire intercepté par des intermédiaires et revendu. Le projet d'encadrement économique de la femme est passé au départ par une prise de contact est une étude sectorielle de filière qui a duré deux ans. Les indicateurs socio-économiques montrent une stratégie de complément de revenus mise en place par les femmes pour cette activité. On est aidé par une volontaire du corps de la paix (association JFK) représentée ici par une femme d'origine française qui vit aux Etats-Unis. Elle aide à mettre en place des formations pour les femmes rurales. La demande de création de coopérative féminine est une volonté de l'administration locale, du ministère et du roi. C'est pour rendre visible et légal le travail de ces femmes. La formation vise également à mettre en place en site internet dans la prochaine étape pour prospecter sur des marchés internationaux et internationaux. La coopérative est de plus en plus reconnue (foire, expo à casa) aussi pour demander à mettre en place une société de confection avec l'annexe de Fès. Les femmes qui fabriquent les « amaras » représentent plus de 60% des femmes en zone rurale.

Le discours sert alors à valoriser le travail, voire à restructurer un travail invisible, en vue d'une plus-value économique. Ceci constitue un premier biais, puisque les coopérantes ne sont pas actrices mais considérées comme des agents économiques, comme une ressource à valoriser en vue d'un développement du territoire. En effet, tout en ayant conscience des difficultés rencontrées dans le quotidien, des problèmes de scolarisation, de déplacements, la vision masculine se focalise sur l'aspect « rentable » de leurs savoirs-faires.

La coopérative est devenue aussi le lieu des femmes mais l'encadrement est effectué par des hommes pour leurs activités et à l'intérieur même de la coopérative. Les acteurs, porteurs d'un projet de territoire (insérer la province dans la régionalisation) ont un profil spécifique. Ce sont des hommes instruits (bac+4 minimum) qui ont fréquenté les universités françaises ou canadiennes et qui ont une sensibilisation à un mode vie occidentalisé. Ils essaient d'avoir un discours construit entre une vision émancipatrice et les habitudes en place. Ainsi, ils soulignent l'importance d'avoir « *l'aval des hommes car beaucoup d'hommes ne veulent pas que les femmes fassent la coopérative* ». Cependant, même s'ils sont porteurs d'un discours d'émancipation, ces derniers sont fortement marqués par des pré-requis. C'est aux femmes à assumer l'organisation de la nouvelle activité et prennent que peu en considération l'amélioration de leurs conditions de vie en demeurant somme toute fataliste : « *les micro-crédits s'adressent à tout le monde mais les femmes représentent 80 % des bénéficiaires. Tout particulièrement la femme souffre du sous-développement. Elle ne fréquente pas l'école comme les hommes. Elle a moins de chance que les hommes* » (responsable d'ONG, 2002). Les micro-crédits suscitent des « espoirs » chez les coopérantes, véritables actrices du développement. Toutefois, la gestion du fonds est en direction de l'initiative féminine, mais les retombées sont souvent pour les acteurs, ou pour les conjoints. Le fait de ne pas construire le projet en direction des conjoints et des groupes d'hommes impliqués en les sensibilisant à une gestion concertée des revenus de l'activité, favorise un décalage. Un modèle sexué féminin non pas fondé sur la mixité, ou la complémentarité mais sur la division des rôles se surimpose. La projection des activités du domestique dans l'espace public et la sphère publique devient une transcription littérale des activités du foyer (figure n°1). Ainsi, au lieu de créer une mixité, le territoire est marqué par un espace dichotomique « patriarcal », qui même dans le cas d'une valorisation d'activité reste confiné dans des stigmates sexués hommes-femmes très ségrégatifs. De fait, les porteuses de projet (coopérative) intériorisent ce discours, se mêlant à leurs construits sexués existants et tel un aller-retour permanent, projettent des actes et favorisent un territoire sexué exclusivement féminin. Le groupe de coopérantes est composé de deux personnes « leader » et d'un ensemble de femmes à Sefrou, et d'autres localisées dans des douars (El Menzel, Azzaha, Sidi Lahden, Al Anocer Bahlil). On peut cependant résumer leurs activités quotidiennes et cerner le rôle de gestionnaire, de programmation, d'organisation qu'elles ont. Les acteurs masculins convaincus de cela, les confinent dans un territoire clos, celui des femmes-coopérantes.



Or, sur l'ensemble des entretiens l'apport d'argent reste géré par le mari s'insère dans un budget familial avec peu de retours directs pour les femmes.

Les entretiens montrent des objectifs, des statuts, des initiatives différents dans leurs biographies. En effet, les « leaders » ont toutes deux un niveau d'alphabétisation niveau bac, parlent le français, l'arabe, voire le berbère. Leurs initiatives sont le fruit d'une volonté de la délégation de l'artisanat mais aussi une volonté de revendiquer un statut nouveau pour les femmes de la Province. Leurs parcours personnels montrent un soutien important de leur conjoint (membre de mouvement associatif, se prononçant en faveur de l'émancipation), de leurs enfants dans l'initiative de la coopérative. Toutes deux soulignent l'importance, dans leur vie, d'être autonomes : « *mon père était déjà en faveur de mon travail* », « *j'ai vécu à Fès, puis à Tanger, là je ne pouvais pas sortir, rien faire seule, et donc revenue à Sefrou, j'ai voulu m'impliquer, pour qu'on nous voie* ». L'ensemble des autres membres ont un niveau d'alphabétisation plus faible et ont besoin d'accompagnement. Les femmes « leaders » se sentent alors un devoir de médiation, qui devrait être assuré par les réunions au niveau de l'échelon de la Province : « *c'est difficile. Leurs maris ne veulent pas ; c'est pour ça qu'on fait notre possible pour partir pour leur expliquer ça. Une fois, je suis partie, et un homme m'a interdit de parler à sa femme. Il m'a dit que j'allais lui ouvrir les yeux* ». Le tableau ci-dessous synthétise des trajectoires médianes révélatrices des actes et actions :

Le travail de médiation conforte la fonction attribuée aux femmes de gérer des conflits (investissement, acquisition d'un moyen de locomotion collectif, achat d'un ordinateur, organisation d'accueil de groupes de visiteurs), il se décline selon quatre formes :

- ⇒ générer l'innovation et la diffuser à l'intérieur des ménages ;
- ⇒ accompagner les artisanes dans les modifications quotidiennes de leurs temps de vie ;
- ⇒ gérer l'impact dans la structuration communautaire ;
- ⇒ satisfaire les individualités et la représentativité des acteurs par rapport à leur projet.

La gestion à différentes échelles de ces « conflits » s'accroît du fait de leur méconnaissance du système administratif territorial en place. De fait, pour espérer avoir une autonomie relative dans un futur proche, elles doivent faire amender (décisions, budget etc..) leurs actes par le délégué de l'artisanat. L'acceptation de leurs actes passe par une validation masculine, confortant le fait d'une nécessité du conflit sexué pour finaliser le projet. Les deux groupes identifiés ici, sont enclins à des visions différentes de la signification du mot projet. En effet, des prénotions existent dans la signification du mot projet qui a une signification différente pour les « actrices-coopérantes » et pour les acteurs décisionnels. Le premier groupe le conçoit de manière ambivalente entre une volonté d'agir et le constat de difficultés réelles : *« ça a été difficile de faire le projet, on a eu des menaces de la part des intermédiaires [...] on a fait une émission de télé, et le lendemain on a été mal vues comme si on allait tout bouleverser.. c'est parce qu'ils ont peur que les femmes sortent [...] L'Etat nous soutient. Mais, ça c'est seulement la parole. Après, c'est nous qui sommes seules sur le terrain. Ils veulent bien qu'on fasse ça, mais, après c'est nous qui devons bouger. Ils ne donnent rien, seulement la parole. Il faudrait changer la tête des hommes »*. Le second groupe lui est porté par le discours emblématique du roi et fait du discours d'émancipation un projet innovant à mener sans mesurer les conséquences pratiques : *« ce n'est pas évident pour des hommes dans un milieu rural de voir du jour au lendemain les femmes qui prennent en main le milieu économique, qui deviennent indépendantes financièrement, qui gèrent leur budget familial. »* (ONG Oxfam-Québec).

La distorsion présente s'exprime dans un lieu la coopérative mais au-delà « scène négociée de genre » dans le sens où la confrontation sexuée des actes territorialisés à instaurer est perceptible. La divergence met en lumière l'existence d'un groupe (les acteurs-hommes) qui n'existe comme catégorie qu'en relation structurale aux femmes. Il forme un espace dans lequel les hommes définissent leur rapport au monde, leurs rapports aux femmes et aux autres hommes. C'est une véritable scène de définitions des prénotions et donc de formation des pré-construits, un double standard asymétrique¹⁷, à l'intérieur de la scène principale. Ils vont donc avoir des intentions de dire, de faire et fabriquer des représentations, des pratiques qui se diffuseront de manière hiérarchisée entre hommes (du roi au délégué de l'artisanat) puis chez les coopérantes. Les logiques d'intervention sont donc construites d'après un discours imposé sans au préalable essayer de déconstruire les pré-requis masculins. Cela conforte le groupe de coopérantes dans un mécanisme d'intervention différencié sur le territoire, où la coopérative devient l'unique lieu, singulier de gestion des conflits de confrontation des univers sexués, le lien entre ces deux composantes d'un système social sexué qui se territorialise dans le projet de développement artisanal et touristique.

Cependant, la scène présente à Sefrou n'est-elle pas symptomatique de l'actuelle restructuration des territoires et ne s'inscrit-elle pas dans un mouvement généraliste de construction complexe, composite des territoires ? Les dynamiques territoriales ont des configurations multidimensionnelles (lieux, espace, temps) et se manifestent de manière

¹⁷ WELTER-LANG (D.), 2002, « Etudier les hommes et les rapports sociaux de sexe : où sont les problèmes ? », pp.289-311, in : Le genre : de la catégorisation du sexe/dir. Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

imbriquées sur le territoire : « l'idée de complexité territoriale nouvelle désignera ici l'ensemble des processus qui, dans les domaines politiques, économiques et sociaux, conduisent, d'une part, à une démultiplication et une imbrication des espaces de référence, d'autre part, à une différenciation des temporalités et des territorialités en fonction desquelles les pratiques sociales et spatiales sont vécues et structurées »¹⁸.

La complexification du système territorial entraîne une déconstruction des rapports entre individus, des rapports entre hommes et femmes. Il est pertinent de voir dans l'exemplarité de projet à vocation territoriale une redistribution des périmètres d'intervention, des nouvelles formes de pouvoir et une modification des lieux de mobilisation. La validité et la légitimité de la coopérative depuis son émergence en 2000, a mise en exergue l'existence d'un groupe de femmes. La coopérative a modifié leur rapport individuel à l'espace (subi, contraint puis souhaité), leurs mobilités au sein de la Province.

Des pratiques spatiales des coopérantes comme enjeu de variabilité du système territorial

Par la mise en réseau de l'activité artisanale, la coopérative a contribué à faire évoluer le système social sexué et donc le système territorial. En effet, la spatialisation des nouvelles mobilités des artisanes (se rendre à Sefrou, par exemple) a redistribué les fonctionnements hiérarchisés hommes-femmes créant des espaces mixtes ou du moins une interrelation entre les deux catégories d'un autre ordre. La dissymétrie des appropriations de l'espace tend à se transformer par un éclatement des mobilités. L'espace du privé est là, usuellement pour la protéger de l'extérieur. Les artisanes sont confinées dans un espace restreint du douar où elles gèrent les activités familiales en insérant leurs activités de boutons de soie. Les routines quotidiennes et les rythmes s'inscrivent dans des espaces peu dilatés et non mixtes :

« Je me lève à 6h 00 pour préparer le petit-déjeuner à mes enfants. Parce que ma fille part tous les matins, à Sefrou au lycée. Je traie les vaches. Ensuite, je fais le travail de la maison, le ménage. Ensuite, je prépare le repas. L'après-midi, je travaille les boutons. Je fais également le petit-lait. L'été, je participe aux travaux agricoles. Pendant la période des oliviers, je me lève tôt comme ma mère pour préparer le repas aux ouvriers. On prend 3 ou 4 ouvriers pour nous aider. Pour les payer, on attend de vendre les olives et ensuite on les paie. Tout dépend de la production ».

Les logiques sociales mises en œuvre dans les fréquentations spatiales montrent des écarts de fréquentation entre des périmètres d'appropriation hommes-femmes¹⁹. La première sphère se concentre sur le foyer et ses alentours, puis celui du douar, des travaux des champs, de gestion de l'eau. Pour les artisanes, s'inscrire dans la démarche de la coopérative, dans la mise en réseau entre le chef-lieu et l'ensemble des douars leur donne la possibilité de sortir d'un espace restreint notamment pour la vente des boutons, des foires. La plupart des transports s'effectuent à dos d'âne ou avec un véhicule (« grand taxi »). L'accès à un moyen de locomotion reste problématique. Mais plus prégnante est la contestation des hommes sur leurs pratiques spatiales en dehors d'un périmètre déterminé et pré-construit par un système de valeur dans lequel la femme rurale doit rester pour assumer ces tâches. Les conjoints des artisanes ne valident pas cette dilution des périmètres de fréquentation dans l'ensemble de la Province. La modification des équilibres, des réciprocitys de sexes conduit à perturber ce fonctionnement. La multiplication des zones de fréquentation conduit à modifier la dialectique classique présente espace public/masculin et espace privé/féminin. Les artisanes

¹⁸ DEBARBIEUX (B.), VANIER (M.) (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, édition de l'Aube, Datar, bibliothèque des territoires, p.14

¹⁹ On se réfère ci aux travaux de : COUTRAS (J.), 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 155p., (Coll. Références) VANDERSMISSEN (M.H.), VILLENEUVE (P.), THERIAULT (M.), 2001, *L'évolution de la mobilité des femmes à Québec entre 1977 et 1996*, Cahiers de Géographie du Québec, volume 45, n°125, pp.211.243

doivent donc gérer de nouvelles contraintes spatio-temporelles en terme de présence aux réunions, de transport, de participation aux formations réalisées à la coopérative. En particulier dans le domaine de la rétribution financière des membres qui est un moyen pour les artisanes d'accéder à un revenu. Ces nouvelles normes de fonctionnement marquent une restructuration même si pour certaines, elles redistribuent l'argent acquis à leurs maris. La remise en cause de la répartition spatiale des tâches se heurte à des pré-construits inspirés d'héritages culturels, religieux comme le souligne l'un des deux fondatrices de la coopérative :

Pour les déplacements, seules trois femmes dans la coopérative sont libres de leurs mouvements. Les autres coopérantes « ont des problèmes avec leurs maris qui veulent qu'elles travaillent à la coopérative seulement. Ils me disent, si tu veux ma femme avec vous dans la coopérative, il faut qu'elle travaille seulement à la coopérative à Sefrou. Elle distribue si elle veut la soie ici, elle ramasse les boutons, elle compte, elle coud, tout ce que tu veux, mais, pour bouger, passer la nuit dehors, non ». Quant aux femmes artisanes, c'est souvent l'homme qui se déplace à Sefrou pour chercher la matière première ou amener les produits finis. (passage de discours intéressante)

Le vécu féminin du déplacement (à mieux appréhender) se modifie en fonction de l'activité artisanale. Il définit des nouvelles frontières spatio-temporelles et des nouveaux contextes d'actions. Le marquage concret de trajets quotidiens et hebdomadaires (se rendre au marché tous les jeudis à Sefrou, tous les jours confectionner des boutons en plus de leurs activités domestiques) devient un élément du « contenant » du territoire. Le groupe s'introduit donc dans un espace-temps propre, à la différence des hommes qui sont présents dans plusieurs périmètres. Nombre de coopérantes expriment une forme de contraintes ou/et pression sociale à s'imposer dans le Souk à avoir un emplacement, à demander un soutien financier auprès des banques. La modification des mobilités, des déplacements ont produit également du fait de leur visibilité, une variabilité des rapports sociaux de sexe. Basés sur des principes structuraux dominants/dominés, le système social de sexe évolue vers un rapport où la réciprocité est en cours de genèse. Il est évident que la prise de décision féminine a pris une part des actes auparavant masculins dans l'aménagement du territoire.

La phase de validité et de légitimité est en cours et s'insère dans une logique de développement touristique. Les touristes qui fréquentent ce territoire (nombre d'arrivée 1291 visiteurs, en 2000) contribuent à rendre d'autant plus lisible l'activité de la coopérative. La volonté de structurer une activité d'accueil (repas chez l'habitant, gîtes) émise par le groupe acteurs-hommes rentre dans la logique de maintien d'un territoire sexué féminin où se passe l'artisanat et le tourisme.

Conclusion

L'analyse d'une scène présente sur un territoire en recomposition montre qu'entre deux échelles de lecture se situe les individus, les processus dans lequel le réseau social a un statut de premier ordre. A Sefrou, les représentations sexuées ne sont pas dues uniquement à un clivage à l'intérieur du système social de sexe. Elles trouvent dans une lecture territorialisée elles sont mises en perspective avec les facteurs socioéconomiques, décisionnels, le jeu de pouvoir en place. Les stratégies territoriales sont aussi de nature sexuées et ont des impacts sur la hiérarchisation des sexes, des classes, des ethnies, du partage des ressources existantes. Le cas de la coopérative de Sefrou montre que les coopérantes internalisent les représentations masculines en les projetant dans le jeu de la négociation, de la gestion du conflit accentuant le biais masculin. Le territoire de projet en cours de réalisation a révélé la pluralité de comportements chez les acteurs des deux sexes et l'intérêt de considérer l'expérience individuelle, les trajectoires comme des éléments de construction ou de co-construction d'une forme de la réalité sociale, d'un territoire de vie.

Bibliographie

- BISILLIAT (J.), VERSCHUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire- introduction à une problématique*, Cahiers Genre et développement, afed-efi-Paris- Genève, n°1, L'harmattan, 263p.
- CINQ-MARS (I.), PERRATON (C.), 1989, *Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, volume 2, numéro 1, pp.19-32
- COMBES (D.), DAUNE-RICHARD (A.M.), DEVREUX (A .M.), 2002, « Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe », pp.60-68, in *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes* /dir HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), Paris, 2^{ème} Editions CNRS.
- COUTRAS (J.), 1989, *Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?*, in Espace populations et sociétés, n°1 , pp.111-115
- DEBARBIEUX (B.), VANIER (M.) (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, édition de l'Aube, Datar, bibliothèque des territoires, 267p.
- GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica-Anthropos, 186p.
- HACAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, « Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe », pp.247-265, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe*/dir. Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.
- HANSON (S.), PRATT (G.), 1995, *Gender, work and space*, Routledge, Londre et New York, 271p.
- JENNAN (L.), 1998, *Le Moyen-Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamique de l'espace et de la société rurale*, Université François-Rabelais, Tours, Tome I-II, 595p.
- LANTIN (A.F.), 2002, Les coopératives féminines d'artisanat, vecteurs potentiels de développement territorial- Province de Sefrou- Dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.) - Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble I., 125p.
- LABOURIE-RACAPE (A.), BICHE (B.), 1998, « L'approche « genre », « un outil d'analyse pour les actions NOW et le développement local », in *Femmes en milieu rural, Nouvelles activités, nouvelles compétences*, n°158, 162 p.
- MATHIEU (N.C.), 1991, *L'anatomie politique, catégorisations et idéologiques du sexe*, Paris, Côté-Femmes, 291 p.
- PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, pp.69-80
- VANDERSMISSEN (M.H.), VILLENEUVE (P.), THERIAULT (M.), 2001, *L'évolution de la mobilité des femmes à Québec entre 1977 et 1996*, Cahiers de Géographie du Québec, volume 45, n°125, pp.211.243
- WELTER-LANG (D.), 2002, « Etudier les hommes et les rapports sociaux de sexe : où sont les problèmes ? », pp.289-311, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe*/dir. Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.
- DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC, 2000, Nezha Chekrouni, *Les Femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes développement et paix pour le XXIeme siècle*, New York, 5-9 Juin, 4p.
- DELEGATION PROVINCIALE DE L'ARTISANAT DE SEFROU, 1997, *Fiche technique*, Royaume du Maroc, Ministère des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, 14p.
- RAPPORT DE L' OFFICE DE DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES,1999, *Les coopératives de Femmes au Maroc*, Etats des lieux, Editions Okad, 63p.